



Clin d'œil sur le règlement de l'EJC

(Veuillez-vous référer à l'ordonnance sur l'EJC et aux directives de fonctionnement)

Inscriptions

Inscription pour la nouvelle année scolaire : **jusqu'au 20 mai**

Pour modifier une inscription avant ou pendant l'année scolaire : 30 jours avant la fin du semestre

Maladies, absences

Quand un enfant est **absent** : pas de réduction des contributions (sauf en cas de congés scolaires, courses d'écoles, repas en classe,... les parents doivent annoncer les absences liées à des sorties scolaires pour bénéficier de la réduction des contributions au plus tard **48 heures à l'avance**).

Si l'enfant est **malade** pour la journée, écrivez un message sur le portable de la structure pour décommander le repas et cela **avant 08h30** (si vous ne le faites pas, le repas vous sera facturé). Le numéro de portable de la structure est le suivant :

079 928 40 78 (portable EJC)

Maladie

Nous ne gardons pas à la structure un enfant qui présente des signes de maladie.

Nous ne donnons aucun médicament aux enfants (sauf sur demande exceptionnelle des parents avec un document signé par les parents expliquant comment prendre le médicament et à quelle fréquence).

Comportement et exclusion

Un enfant peut être exclu de l'EJC en cas de comportement inacceptable.

Émoluments non payés par les parents : se référer à l'Art. 4 de l'ordonnance sur l'école à journée continue du Plateau de Diesse.

Retards

Les parents viennent rechercher leur enfant à l'heure prévue dans l'inscription (en fonction des modules proposées par la structure). En cas de retard, les parents appellent les collaborateurs de la structure Arc-en-Ciel pour les prévenir.

Si les retards sont fréquents, la direction de l'EJC devra signaler la situation à la commission scolaire.

Retours parents

Lorsque les parents viennent rechercher l'enfant, il est nécessaire de prendre quelques minutes pour que les collaborateurs EJC transmettent les informations nécessaires aux parents. L'enfant a également besoin d'un certain temps pour quitter le jeu, les camarades, la structure d'accueil.

Entretiens parents

La directrice est à votre disposition pour un entretien particulier. Veuillez prendre rendez-vous.

Une séance des parents est organisée chaque année. Tous les parents sont invités à y participer. C'est un moment de partage où chaque parent peut déposer questions, craintes, envies,...

Réponse aux courriers de la direction

Les parents sont invités à répondre à tous les courriers que la direction de l'EJC envoie (inscription à la fête de fin d'année ou à la séance des parents, inscriptions des enfants aux journées de congés extraordinaires,...). Nous avons besoin de votre aide pour organiser ces journées particulières et sans réponse de votre part, il est difficile d'anticiper.

Déplacements à pied

Dès la 5H les parents peuvent signer une décharge pour permettre à l'enfant de se rendre seul à la structure Arc-en-Ciel ou de la structure à l'arrêt de bus.